



24 aires d'accueil
10 aires de petit passage
2 aires de grand passage
977 ménages accueillis
49 groupes accompagnés
dans le cadre de grands passages
3 598 rencontres dans le cadre des 535
permanences sociales réalisées sur les aires
439 interventions dans le cadre de stationne-
ments spontanés

LA PARTICIPATION DES VOYAGEURS À L'ACTION PUBLIQUE : Comment ? pourquoi ?

Bien sûr, il y a des questions de fond qui alimentent les débats et structurent l'action associative. Il en va ainsi de la participation des concernés à l'action publique, qui fait partie des leitmotivs de l'action sociale. La participation pose certes un problème de méthode mais aussi de sens. S'agit-il pour les professionnels d'appliquer un mot d'ordre ou, si l'on prend le point de vue des concernés, de seulement participer à la concrétisation des projets ? Ne s'agit-il pas, plus fondamentalement, de prendre part aux décisions publiques, mais les décideurs, professionnels et/ou élus, sont-ils prêts à céder une part de leur pouvoir aux concernés ? La prochaine assemblée générale sera pour nous l'occasion de partager ces questionnements avec les voyageurs et les partenaires institutionnels qui seront présents.

TSIGANE
habitat

TSIGANE HABITAT RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES ENGAGÉES AUPRÈS DES GENS DU VOYAGE

En 2022, plus encore que les années précédentes, nos missions se sont concentrées sur la région Pays de Loire, où la question de l'habitat et du relogement des ménages vivant en caravanes fait l'objet de nombreuses réflexions.

Sur les Métropoles de Nantes et d'Angers, deux études d'opportunité ont fait émerger plusieurs **programmes d'habitat pour les gens du voyage correspondant à une quinzaine de logements**.

Dans le Loir-et-Cher, une première famille a intégré un terrain familial locatif sur la commune de Selles-sur-Cher. Cette opération a permis de développer notre méthodologie d'accompagnement en intégrant les dispositions réglementaires du décret du 26 décembre 2019 et de l'arrêté du 8 Juin 2021.

En Indre-et-Loire, les 4 MOUS en cours correspondent au **relogement d'une cinquantaine de ménages**. Les collectivités locales sont confrontées à des difficultés pour engager les opérations prévues, se heurtant à des oppositions fortes, notamment au moment des choix fonciers.

En Sarthe, nous avons multiplié les rencontres avec les ménages et les EPCI pendant la 2ème année de l'étude Habitat **réalisée sur l'ensemble du département**. **Une vingtaine de logements** sont prévus et sont en cours de réflexion sur plusieurs communes.

A Chartres Métropole, l'étude MOUS est entrée dans sa phase opérationnelle avec la réalisation de **7 terrains familiaux locatifs** : le chantier est prévu pour début 2024.

Enfin, le service Étude a réalisé une étude de planification pour la révision du schéma départemental de l'Eure-et-Loir (28). Cette étude a conduit à animer **4 grands ateliers territoriaux participatifs** qui ont débouché sur la **proposition du relogement de 60 ménages**. Sur un sujet politiquement très sensible, la démarche participative montre ici, toute sa pertinence.

Famille de voyageurs relogée



LES AIRES D'ACCUEIL : UNE GESTION DE LIEUX DE VIE

La gestion des aires d'accueil est au cœur des activités de Tsigane Habitat depuis sa création en 1997.

Le travail des gestionnaires est un travail de l'ombre qui mérite une forte reconnaissance, ce sont eux qui sont au cœur de la relation avec les voyageurs. Ils assurent souvent le premier lien de leur insertion dans le territoire.

En 2022, dans une démarche de constante amélioration, Tsigane Habitat a mis un accent fort sur la formation de ses équipes à travers des ateliers recoupant l'ensemble des thématiques auxquelles font face les gestionnaires dans leur quotidien comme la gestion de conflits, la coordination avec les partenaires, la médiation.

Il nous semble important que les équipes s'impliquent dans le projet de Tsigane Habitat et que nous arrivions tous ensemble non pas à une gestion d'infrastructure mais bien une gestion de lieu de vie.

Cette gestion de lieux de vie que réalise le gestionnaire est la clef de voute pour assurer un « mieux vivre ensemble » entre tous les habitants d'un territoire.

Notre connaissance des familles et de leur mode de vie, notre gestion de proximité, notre présence sur les aires et notre entretien de qualité permettent d'apaiser les tensions, de diminuer les dégradations, d'avoir moins de stationnements illicites, entre autres, et donc, d'améliorer le fonctionnement quotidien lié à la gestion des aires d'accueil.

VERS UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET UN ACCÈS AUX SOINS RENFORCÉS

Après le renouvellement du marché d'accompagnement social et socioprofessionnel des voyageurs résidant sur les aires d'accueil d'Indre-et-Loire pour le compte du département 37, l'année 2022 a vu le démarrage de deux nouveaux projets : l'accompagnement des voyageurs allocataires du RSA des territoires de Blois, Nord Loire et Vendôme dans le Loir-et-Cher pour le compte du département 41 et l'accompagnement dans l'accès aux soins des voyageurs déjà suivis par les travailleurs sociaux en Indre-et-Loire.

Grâce à ces actions, nous apportons aujourd'hui une réponse plus complète aux besoins des voyageurs que nous accompagnons, notamment dans le domaine de la santé sur lequel nous avons du mal à intervenir faute de moyens.

Cela a été rendu possible grâce au travail que le pôle social effectue depuis plusieurs années en posant un diagnostic clair sur les besoins des voyageurs accompagnés et à la confiance que nos partenaires nous font. Mais il reste encore beaucoup de travail à faire pour garantir une vraie inclusion des voyageurs que ce soit dans le domaine de l'insertion professionnelle, de la santé, de l'éducation, entre autres. Le travail de coordination avec les différents acteurs de l'accompagnement social et de la santé pour garantir une meilleure prise en compte et inclusion des voyageurs doit se conjuguer avec des volontés politiques dans le domaine pour réussir cette ambition qui est la nôtre.



SOLIHA
Solidaires
pour l'Habitat

TSIGANE HABITAT

TSIGANE HABITAT est un établissement de l'association SOLIHA Centre-Val de Loire créé en 1997 pour améliorer l'habitat et les conditions de vie des voyageurs.

Notre projet est de :

- Répondre aux besoins des voyageurs en termes d'accueil ou d'habitat
- Répondre aux besoins des collectivités en termes d'accueil ou de sédentarisation des voyageurs
- Favoriser l'inclusion des voyageurs dans la société civile en les accompagnant vers les structures de droit commun
- Apaiser les tensions liées aux stationnements spontanés

46

Salariés

10

Administrateurs bénévoles

2,6 M€

de budget de fonctionnement



241 rue Edouard Vaillant - B.P. 75825
37058 Tours Cedex
02 47 39 11 55
accueil@tsigane-habitat.fr



Aire d'accueil